

# Bulletin du FMI

## DÉPENSES ET DETTES PUBLIQUES

### Le FMI préconise de renforcer la transparence des finances publiques

Bulletin du FMI en ligne  
1er novembre 2012



Les problèmes des entreprises quasi-publiques, comme Fannie Mae aux États-Unis, ont été ignorés dans une large mesure jusqu'à ce que leur sauvetage par l'État soit nécessaire (photo: Karen Bleier/AFP/Getty Images)

- La situation des finances publiques doit être plus transparente
- Il est essentiel d'améliorer la transparence pour bien réagir face à une crise
- Le FMI va mieux surveiller l'observation des normes par les pays

La transparence des finances publiques est un élément fondamental d'une bonne politique budgétaire et d'une bonne gestion des risques, mais la crise récente a souligné que les pouvoirs publics ne comprennent pas suffisamment bien leur situation financière, et qu'il est nécessaire d'améliorer les normes et les pratiques en matière d'information budgétaire, ainsi que leur surveillance.

Au lendemain de la crise, un nouveau [document](#) du FMI préconise d'améliorer les normes d'information budgétaire, d'assurer une adoption plus rapide de ces normes par les pays et d'améliorer la surveillance de la transparence des finances publiques par le FMI, entre autres.

Au cours des 15 dernières années, les normes et les pratiques en matière d'information budgétaire se sont améliorées. Cependant, la crise récente a souligné que, même dans les pays avancés, les pouvoirs publics ne comprennent pas suffisamment bien leur situation budgétaire, ni les risques auxquels cette dernière est exposée.

Le document du FMI examine la transparence des finances publiques telle qu'elle se présente aujourd'hui et ce qui peut être fait pour l'améliorer.

#### Transparence en hausse

Au cours des 15 dernières années, une série de normes de transparence des finances publiques ont été définies et reconnues à l'échelle internationale. Il s'agit entre autres du [Code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques](#) et du [Manuel de statistiques de finances publiques](#), établis par le FMI, ainsi que des [Normes comptables internationales du secteur public](#), établies par la [Fédération internationale des comptables](#).

Au cours de la même période, le niveau de détail, la qualité et la ponctualité de l'information relative aux finances publiques se sont améliorés constamment aussi dans des pays se situant à tous les niveaux de l'échelle des revenus, selon le document du FMI.

Plus de 40 % des pays produisent aujourd'hui des statistiques budgétaires portant sur l'ensemble des administrations publiques, tandis que plus de 20 % produisent des bilans qui couvrent au moins leurs actifs et passifs financiers.

« Il est maintenant opportun de réviser notre approche en ce qui concerne l'amélioration de la transparence des finances publiques », a déclaré Carlo Cottarelli, chef du Département des finances publiques du FMI. « La crise nous a rappelé que des données exhaustives, fiables et ponctuelles sur les finances publiques constituent le fondement d'une bonne gestion budgétaire. Elle a mis en évidence aussi des lacunes dans les normes et les pratiques d'information budgétaire. L'amélioration de la transparence des finances publiques doit donc être un élément fondamental de toute riposte budgétaire des pays face à la crise ».

### **Lacunes révélées par la crise**

Selon le FMI, en dépit des progrès accomplis, la compréhension de la situation budgétaire et des risques auxquels elle est exposée reste aujourd'hui inadéquate. En témoigne l'émergence de déficits budgétaires et de dettes qui n'avaient pas été déclarés au lendemain de la crise en Grèce et au Portugal. Il en va de même aux États-Unis, où les problèmes financiers d'entreprises quasi-publiques, comme Fannie Mae et Freddie Mac, ont été ignorés dans une large mesure jusqu'à ce que leur sauvetage par l'État soit nécessaire.

Ailleurs, dans des pays où le secteur bancaire intérieur est de grande taille, comme l'Irlande, l'Islande et le Royaume-Uni, le plus gros choc pour les finances publiques a résulté de la cristallisation d'engagements publics élevés, principalement implicites, envers le secteur financier.

Ce manque de transparence s'explique par une combinaison de lacunes et d'incohérences dans les normes existantes d'information budgétaire, de retards et de disparités dans l'observation de ces normes par les pays, et d'un manque de surveillance multilatérale du respect de ces normes.

### **Renforcer la transparence**

Le document du FMI présente les éléments d'un nouvel effort de transparence visant à s'attaquer aux lacunes des normes et des pratiques révélées par la crise et à prévenir une résurgence de l'opacité budgétaire face aux pressions croissantes qui pèsent sur les finances publiques.

Il examine la relation entre la transparence et les résultats budgétaires, les progrès de la transparence au cours des 10 dernières années et les enseignements de la crise récente pour ce qui est des normes et des pratiques existantes en matière de transparence des finances publiques, ainsi que de leur surveillance ; il présente aussi une série de recommandations pour intensifier l'effort de transparence à l'échelle mondiale au lendemain de la crise.

En pratique, il est recommandé de :

- **améliorer les normes d'information budgétaire**, y compris le Code des bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques du FMI. Il s'agit d'élargir la couverture institutionnelle des rapports budgétaires, de prendre en compte une gamme plus large de flux, d'actifs et de passifs, et d'établir de nouvelles normes pour les prévisions budgétaires et la gestion des risques ;

- **s'efforcer de manière plus concertée d'accélérer la mise en application de ces normes.** Au niveau national, il faut renforcer les institutions concernées par la transparence des finances publiques, par exemple les parlements, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les conseils consultatifs indépendants. Au niveau international, le FMI et d'autres institutions multilatérales doivent fournir davantage de recommandations pratiques sur des questions telles que l'application de la comptabilité sur la base des droits constatés et la surveillance budgétaire des sociétés publiques ;
- **renforcer la surveillance multilatérale de l'observation de ces normes par les pays.** En particulier, le FMI doit remplacer son [Rapport sur l'observation des normes et des codes](#) en matière de transparence des finances publiques par une approche plus analytique, modulaire et graduée pour évaluer les pratiques et les résultats des pays en la matière.